

**Association des Paralysés
de France
Délégation du LOT
Rue Michelet - Résidence
Michelet—Bât C n° 302
46000 CAHORS**

Téléphone : 05 65 35 73 03
Télécopie : 05 65 35 73 45
Messagerie : dd.46@apf.asso.fr

Programme de l'activité accessibilité

Les membres du Comité local de la démocratie proposent, après l'assemblée, une activité sur le thème de l'accessibilité.

Nous profiterons d'être sur Labastide-Murat pour nous rendre dans quelques commerces afin de sensibiliser les commerçants sur l'accessibilité.

Nous constituerons des petits groupes mixtes (personnes en situation de handicap et valides) et nous recenserons ce qui est accessible ou pas.

Chaque groupe disposera d'un petit questionnaire et d'un mètre ruban pour évaluer les lieux. Les éléments recueillis, serviront à alimenter un site internet des lieux accessibles.

L'objectif essentiel de cette activité, n'est pas de contrôler mais plutôt d'avoir un échange constructif afin de sensibiliser l'ensemble des commerçants.

Les adhérents intéressés par cette animation sont invités à s'inscrire sur le coupon ci-joint afin de composer les groupes.

Nous espérons compter sur votre mobilisation à cette originale activité, mettant ainsi votre pleine participation citoyenne.

Bien cordialement !

Le Comité local de la démocratie

INVITATION

**ASSOCIATION DES PARALYSES
DE FRANCE**

Délégation du LOT

Assemblée départementale

**VENDREDI 19 OCTOBRE 2012
à 9h30**

**À la LABASTIDE-MURAT
Salle multimédia
rez-de-chaussée
de la Mairie**



Bouge les Lignes !

**ASSOCIATION DES
PARALYSES DE FRANCE
Résidence Michelet
Bât C n° 302
46000 CAHORS**

TEL : 05 65 35 73 03

FAX : 05 65 35 73 45

Courriel :

dd.46@apf.asso.fr

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE APF LOT

Les membres du Comité local de la démocratie, l'équipe de délégation et les salariés de la délégation du Lot, en présence d'un représentant de la Direction Régionale et du Conseil d'Administration, vous invitent à participer à l'Assemblée Départementale qui aura lieu le :

Vendredi 19 octobre 2012

À LABASTIDE-MURAT

Salle multimédia de la mairie

Le repas sera servi sur place par le Restaurant «La Garissade». Son prix est fixé à 15€/pers pour les adhérents (une partie est prise en charge par la délégation) et à 20€/pers pour les non adhérents.

ORDRE DU JOUR :

- 9h00 - Accueil
- 9h30 à 11h - Présentation du rapport d'activité et du rapport financier de l'association 2011
- 11h-11h30 - Débat avec la salle
- 11h45 - Remise des diplômes «Les gestes de premiers secours niveau 1 »
- 12h30 Repas
- 14h - Activité sur le thème de l'accessibilité (voir explication au verso)
- 16h30 - Fin de la journée



Bulletin d'inscription A retourner à la délégation APF

NOMPrénom

Adresse

Tél :

Courriel :

Participera à l'assemblée :

OUI NON

Si oui, nombre de personnes pour le repas :

.....x 15€ =.....(adhérent)

.....x 20€ =.....(non adhérent)

Règlement par chèque à l'ordre de l'APF Délégation du Lot

Participera à l'activité:

OUI NON

J'ai un problème de transport, je demande qu'on vienne me chercher :

OUI NON